



# Vivre son deuil

• Ecoute • Soutien • Accompagnement

Aquitaine

## Pour le développement de l'accompagnement des personnes en deuil

*« Devant l'épreuve la question à se poser n'est pas : quel est le sens de cette épreuve ? Mais comment donner sens à ma vie malgré le non sens qu'y fait pénétrer cette épreuve. » Xavier Thévenot*

### **Promoteur du projet**

Bruno SALLAGOITY,  
Funérarium de Bayonne  
19 rue Baltet 64100 BAYONNE,  
Tél : 06 89 36 18 65  
Courriel : [bruno.sallagoity@vivresondeuil-aquitaine.fr](mailto:bruno.sallagoity@vivresondeuil-aquitaine.fr)

## **Table des matières**

Vivre Son Deuil Aquitaine

Le deuil en France

Le deuil et l'impact sur la famille

Le deuil et l'hôpital

La convention

## **Vivre Son Deuil Aquitaine**

Vivre Son Deuil Aquitaine est une association de loi 1901.

Elle a été créée en Mars 2011 par Bruno SALLAGOITY, Thomas Dardennes, Carine Dardennes et Nathalie Gerard.

Vivre Son Deuil a pour mission d'accompagner, de soutenir et d'informer les personnes confrontées au décès d'un proche.

### **La permanence téléphonique :**

Cette permanence téléphonique est souvent le premier contact avec le service d'aide aux personnes endeuillées.

Pendant cette entretien téléphonique, la personne peut raconter son histoire et nous expliquer le motif de sa demande.

Après cet entretien téléphonique, nous proposons à la personne un rendez vous dans notre service.

### **Les entretiens individuels :**

Ils sont organisés tout au long de l'année en fonction de la disponibilité des intervenants.

Les entretiens sont effectués par des intervenants formés à la problématique du deuil et de la mort, aux techniques de relation d'aide.

Le premier entretien permet :

- A la personne de raconter son histoire
- De mettre en place un plan d'accompagnement
- De repérer les ressources et les difficultés de la personne
- De valider le plan d'accompagnement

Notre force de travail de réseau, nous permet de réorienter les personnes en fonctions des difficultés rencontrée (ex traumatisme, problèmes sociaux, problèmes médicaux...)

### **Les groupes de soutien :**

Ils sont organisés 2 fois par an.

Ils sont animés par des animateurs formés aux problématiques du deuil et de la mort ainsi que des techniques d'animation d'un groupe de soutien.

Ils sont effectués sur 6 mois (tous les 15 jours)

Chaque rencontre est basée sur un thème.

Cette trame permet au groupe d'avancer dans le cheminement du deuil.

**Objectifs :**

- Rencontrer d'autres personnes endeuillées
- Raconter son histoire
- Effet de résonance dans le groupe
- Apporter des éléments au groupe
- Trouver des ressources dans le soutien mutuel

**L'atelier Arc en ciel :**

Il est organisé une fois par an.

Cette atelier est spécialement destiné aux enfants de 7 -12 ans.

Ils sont animés par 2 animateurs formés aux problématiques de deuil et de la mort ainsi que les techniques d'animation et de psychologie de l'enfant.

1 co-animateur assiste également au séance pour aider les animateurs dans la gestion du groupe

Les ateliers ont lieu une fois par mois pendant 3H00 incluant un temps de goûter.  
Chaque séance est dédiée à un thème.

**Objectifs :**

- Parler de la mort librement sans tabou
- Rencontrer d'autres enfants endeuillés
- Trouver des ressources suite au décès de son proche
- Cohésion dans le groupe et soutien mutuel
- Normaliser les émotions face à la perte de son proche

## Le deuil en France

A l'occasion des 1<sup>er</sup> assise du funéraire, le CREDOC a publié une enquête "le rapport des Français à la mort au deuil".

D'après cette étude, 42 % des adultes déclarent "avoir vécu un décès qui les a particulièrement touchés et actuellement affectés par un deuil".

L'étude du CREDOC dispose de 2 volets :

- un volet quantitatif avec plus de 3000 personnes interrogées
- un volet qualitatif, fondé sur 30 entretiens approfondis

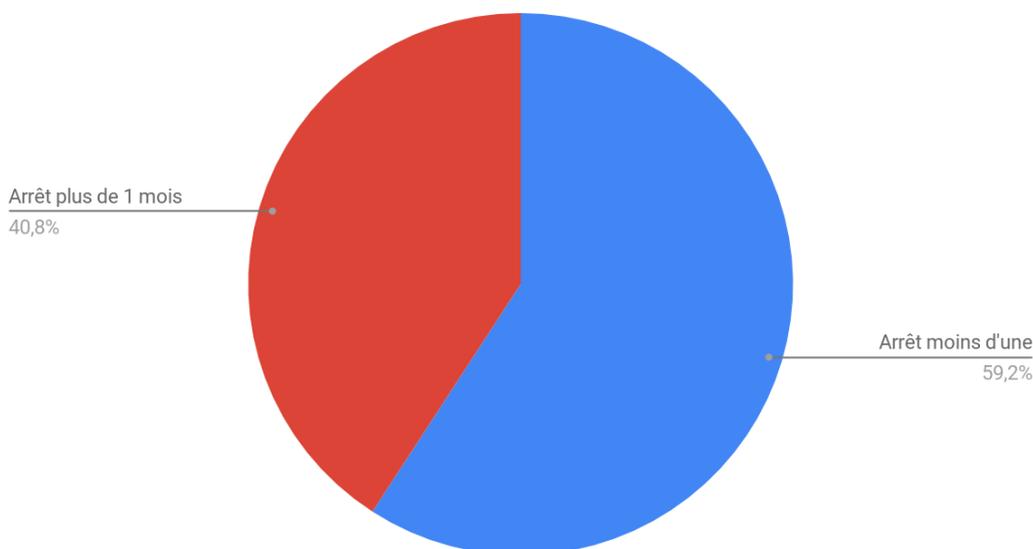
Cette étude a mis en évidence que 4 Français sur 10 se sentent "en deuil" et que le deuil peut durer longtemps "1/3 des deuils considérés comme en début de processus datant de plus de 5 ans"

De nombreux facteurs influant la manière dont sera vécu le deuil :

- la brutalité de la mort
- la souffrance de la fin de vie
- le lieu du décès
- le lien émotionnel avec le défunt
- l'implication dans les obsèques

Selon cette étude et notre expérience, la question du deuil est un enjeu de santé publique. 35 % des personnes endeuillées "ont vu leur santé altérée, notamment par un épuisement physique", 56 % des actifs ont dû interrompre leurs activités professionnelles.

### Arrêt maladie des personnes endeuillées



Le deuil est socialement reconnu de nos jours, mais négligé par notre société, les pouvoirs publics et les dispositifs d'accompagnement et de soutien peu reconnu ( 3 % des endeuillés sont accompagnés par des associations spécialisées, inégalités des structures existantes sur le territoire français et peu de financement pour les structures existantes).

## **Le deuil et l'impact sur la famille**

La famille est un système en interaction constante, la famille endeuillée vit une situation de crise et une situation de crise entraînant un besoin de soutien.

La systémie considère la personne comme un individu et une personne membre d'un système familial.

La crise est définie comme un processus normalement limité dans le temps +/- 4 semaines, pendant le deuil la crise est alternée par des périodes d'accalmie.

L'objectif de l'accompagnement des familles confrontées au deuil et dans un premier temps de permettre l'expression des sentiments et dans un deuxième temps la résolution des problèmes au travers des ressources personnelles, environnementales et sociales.

L'intervention des services d'aide aux personnes endeuillées a pour mission :

- explorer
- observer
- enseigner
- soutenir

la famille touchée par le deuil.

### **Exploration :**

Elle permet de comprendre le désarroi et la souffrance.

Satir en 1992 dit que l'intervenant doit "enlever ses lunettes mentales".

L'exploration permet :

- l'observation du système familial
- prendre en compte les éléments internes
- prendre en compte les éléments externes
- analyser les faits

Cette exploration a pour finalité de comprendre la situation de la famille endeuillée et clarifier la situation et les difficultés.

### **L'enseignement :**

Le rôle de l'enseignement dans le cadre de l'accompagnement psycho-social a largement été démontré.

Au moment de la prise en charge de la famille endeuillée, la famille doit être informée des circonstances du décès, d'une enquête en cours, d'un prélèvement d'organes...

L'intervenant doit par ses connaissances favoriser la communication et la compréhension des éléments et au besoin donner des explications à la famille.

**Le soutien :**

Par définition le soutien est “toute action visant à permettre et aux familles d’atteindre leurs objectifs ou de répondre aux exigences d’une situation particulière”.

Le soutien est la pierre angulaire de la relation d’aide.

Le but du soutien est :

- d’aider la famille à retrouver une stabilité
- de faire baisser la tension et l’anxiété
- d’aider à trouver des solutions aux problèmes rencontrés
- alléger la souffrance des individus et de la famille par rapport au décès

Au cours des entretiens l’intervenant s’intéresse à 4 domaines :

- le domaine affectif
- le domaine spirituel
- le domaine comportemental
- le domaine social

**Domaine affectif :**

<b>Buts</b>	<b>Moyens</b>
Définir et exprimer ses émotions	Ecoute active
Réduire ou augmenter l’intensité	Reconnaître les réponses affectives
Aider à débloquer les problèmes	Clarifier la douleur
	Promouvoir l’expression des sentiments
	Promouvoir l’entraide dans le groupe de soutien

**Domaine cognitif :**

<b>Buts</b>	<b>Moyens</b>
Communiquer à la famille les informations importantes	Communiquer avec la famille les informations, les idées et les opinions auxquels la famille doit faire face
Aider la famille à trouver des solutions aux problèmes	Aider la famille à trouver le problème et les aider à trouver des solutions

**Domaine comportementale :**

<b>Buts</b>	<b>Moyens</b>
Faire le retour sur la situation de deuil	Intervenir pour permettre l'échange au sein de la famille
Permettre l'interaction dans la famille	Indiquer à la famille les différentes ressources disponibles
	Expliquer à la famille comment communiquer

**Domaine spirituel :**

<b>Buts</b>	<b>Moyens</b>
Accompagner la famille dans son travail de deuil	Donner l'occasion à la famille de parler de la personne décédée
Aider à trouver un sens à la mort et à la vie	Faire prendre conscience de l'évolution dans le travail de deuil
	Prendre en considération les valeurs et les croyances
	S'adapter aux rites sociaux et religieux

## **Les enfants et le deuil**

On peut lire dans de nombreux ouvrages que le vécu par les enfants est différent de celui de l'adulte.

L'enfants et l'adolescents qui vient de perdre un être cher vivent un moment des leurs durs de leurs vies.

Les signes de deuil chez l'enfant peuvent être moins évidents que chez les adultes. Ils peuvent s'exprimer ouvertement et spontanément leurs émotions où au contraire être dans un milieu où l'expression des sentiments est difficile.

Depuis quelques années Vivre Son Deuil a mis en lance un programme d'intervention psychopédagogique, qui s'adresse aux enfant ayant perdu un être cher.

Le programme de soutien vise à surmonter les problèmes sociaux et psychologiques auxquels les enfants endeuillés font face.

Ce programme a été créé en 1989. Il a pour objectif :

- réduire le sentiment d'isolement en donnant l'occasion aux enfants de rencontrer d'autres enfants qui ont vécu une perte semblable à la leur.
- éduquer les enfants sur le deuil dans un climat favorable où il se sentiront soutenu
- encourager les enfants à exprimer leurs pensées et leurs sentiments par rapport à la mort et à considérer cette démarche comme normale.
- donner l'occasion aux enfants d'augmenter leurs répertoires de comportements d'adaptation en leur proposant un éventail d'attitudes, de styles et de stratégies
- aborder la question de la mort, du deuil dans une optique familiale.
- apprendre de l'expérience de ces enfants, afin de mieux orienter les recherches à venir et l'amélioration des programmes de soutien.

En parallèle, un groupe de parents est mis en place. ce groupe à un double objectif :

- conseiller, orienter, soutenir les enfants.
- fournir au parent tout le soutien nécessaire pour surmonter leur propre deuil et s'adapter aux changements survenus dans leur famille

## **SOUTENIR UN ENFANT ENDEUILLÉ PASSE PAR LE SOUTIEN DES PARENTS**

<b>Première rencontre parent-enfant</b>	Communication avec le parent et l'enfant Validation de la participation de l'enfant Explication du programme à l'enfant Requête des données sur le décès, le deuil et l'environnement de l'enfant
<b>Début du programme 6 séances pendant 6 mois</b>	<b>Séance 1 :</b>  Connaissance des enfants et des animateurs Etablir les règles du groupe Inviter l'enfant à raconter son histoire  <b>Séance 2 :</b>  Cette séance est consacrée aux souvenirs se rapportant à la personne décédée.  <b>Séance 3 :</b>  Cette séance aborde les questions de funérailles, des rituels en lien avec la mort  <b>Séance 4 :</b>  Cette séance est consacrée aux sentiments liés au décès du proche.  <b>Séance 5 :</b>  Cette séance permet à l'enfant de trouver ces capacités d'adaptation  <b>Séance 6 :</b>  La sixième séance permet d'aborder les changements produits au niveau de la cellule familiale et de penser à l'avenir avec l'absence de son proche

**Pendant les ateliers les enfants sont amenés à créer des dessins, des masques, des arbres généalogiques...**

**Le but des ateliers est de normaliser les émotions de l'enfant et d'expliquer à l'enfant des notions sur le deuil, la mort.**

**Les ateliers sont pas de vocation psychothérapeutique.**

# Le deuil et l'hôpital

## Une convention service d'aide aux personnes endeuillées et l'hôpital

## Le deuil et l'hôpital

L'enquête sur la "mort à l'hôpital" menée par IGAS montre que 50 % des Français décèdent en établissement de soins et notamment dans les hôpitaux publics.

La prise en charge de la mort ne fait pas partie des missions reconnues à l'hôpital.

Pour les acteurs hospitaliers, la mort est vécue comme une incongruité, un échec, et à ce titre occultée.

Cette situation est préjudiciable à l'accueil des familles confrontées à la fin de vie et aux deuils d'un proche ainsi qu'à la santé publique.

1 Français sur 2 meurt à l'hôpital.

58 % en établissement de soins (49,5 % dans un hôpital public / 8,4 % dans un clinique)

27 % au domicile et 15 % autres

A l'hôpital :

86 % des décès surviennent dans les services de courtes durées ( 22 % en réanimation / 36 % dans les CHU / 16% ont une durée de séjour de moins de 24h00)

12 % en soins de suite et de réadaptation

2 % HAD

La question de la mort est largement occultée au sein des hôpitaux.

A l'hôpital la mort reste tabou et son évocation met mal à l'aise (exception faite pour les réanimateurs, médecins SP...).

La prise en charge de la mort ne figure pas explicitement dans les missions de l'hôpital.

Dans le code de santé publique, la mort est abordée qu'à partir des questions juridiques particulièrement au chapitre des prélèvements d'organes , ou comme un simple mode de sortie de l'hôpital.

Les moyens nécessaires à l'accompagnement des famille ne sont évalués, alors même que les interlocuteurs de la mission soulignent à quel point les décès est un phénomène fortement consommateur de temps personnel.

Cette situation freine les initiatives, dans la mesure où ces charges sont perçues par les services comme un surcroit de travail qui n'ont pas pris en considération.

## **Une convention Hôpital / Service d'aide aux personnes endeuillées**

L'objectif de cette convention est d'élargir l'offre de service proposé aux personnes touchées par un deuil.

Une prise en charge existe déjà au sein des hôpitaux aux travers des psychologues des différentes services de soins et des services sociaux.

Le service d'aide aux personnes endeuillées permet une continuité de cette prise en charge sur le plan du soutien et de l'aide.

La convention aurait pour objectif :

- de proposer un accompagnement aux personnes touchées par un deuil en milieu hospitalier avec les intervenants hospitaliers (service social, psychologue...)
- de proposer un accompagnement aux familles confrontées au décès dans le cadre d'un procédure médico légale.

L'approche du service d'aide aux personnes endeuillées est une approche psycho-sociale. Elle n'a pas de vocation thérapeutique mais permet un soutien et accompagnement globale.

Cette prise en charge est centrée :

- écoute active
- l'empathie
- la reformulation
- la résolution des problèmes
- approche humaniste - relation d'aide

Il est a noté que nous proposons une aide aux familles, il est important de laisser le choix à la famille d'une prise en charge ou non.

### **Pourquoi créer une convention hôpital / service d'aide aux personnes endeuillées :**

Le soutien d'une personne endeuillée fait souvent intervenir plusieurs acteurs dans sa prise en charge.

La mise en place d'un plateau commun permet une meilleur communication des informations, une meilleur gestion de l'aide et du soutien, une volonté commune de soutenir ces familles et sachant que 58 % des décès surviennent à l'hôpital public.

Mise en place d'un réseau avec des multiples intervenants au sein de l'unité de médecine légale et de victimologie :

Psychologue  
Assistante sociale  
Service d'aide aux victimes

Le service d'aide aux personnes endeuillées à 2 rôles :

- un rôle propre l'accompagnement au travers de la relation d'aide et de soutien de la personne ou de la famille
- un rôle de coordination quand la personne présente des difficultés importantes (sociales, psychologique, matérielles...) le service oriente et guide les familles vers différentes ressources extérieures.

**Moyens à mettre en place :**

Le service d'aide aux personnes endeuillées est composé d'intervenant bénévole formé à l'accompagnement au deuil.

Les intervenants sont pour tous de professionnels impliqués dans le domaine du soins, du funéraires ou judiciaire.

**Moyens humains :**

Coordonnateur de service	Intervenant auprès des familles endeuillées
<p><b>Formation :</b></p> <p>DU en clinique de deuil DU en thanatologie Formation en coordination de service social</p> <p><b>Rôle :</b></p> <p>Assurer la coordination et le suivi des dossiers familles Gestion des dossiers demandant une coordination spécifique Assurer la liaison avec les différents acteurs Mettre en place des actions de formation auprès des intervenants Interlocuteur des partenaires</p>	<p><b>Formation :</b></p> <p>Formation en clinique de deuil Formation en conduite d'entretien Formation en deuil traumatique</p> <p><b>Rôle :</b></p> <p>Assurer une écoute auprès des personnes endeuillées Evaluer l'impact du deuil, les ressources et les conséquences Mettre en place un programme d'accompagnement Orienter les personnes vers d'autres partenaires.</p>

Le coordonnateur de l'action est Mr Bruno SALLAGOITY

L'intervenant associé à cette action Mr Didier MARQUE ( retraité de la Police Nationale )

Les interventions auront lieu au sein du service médico-judiciaire du CH de Bayonne.

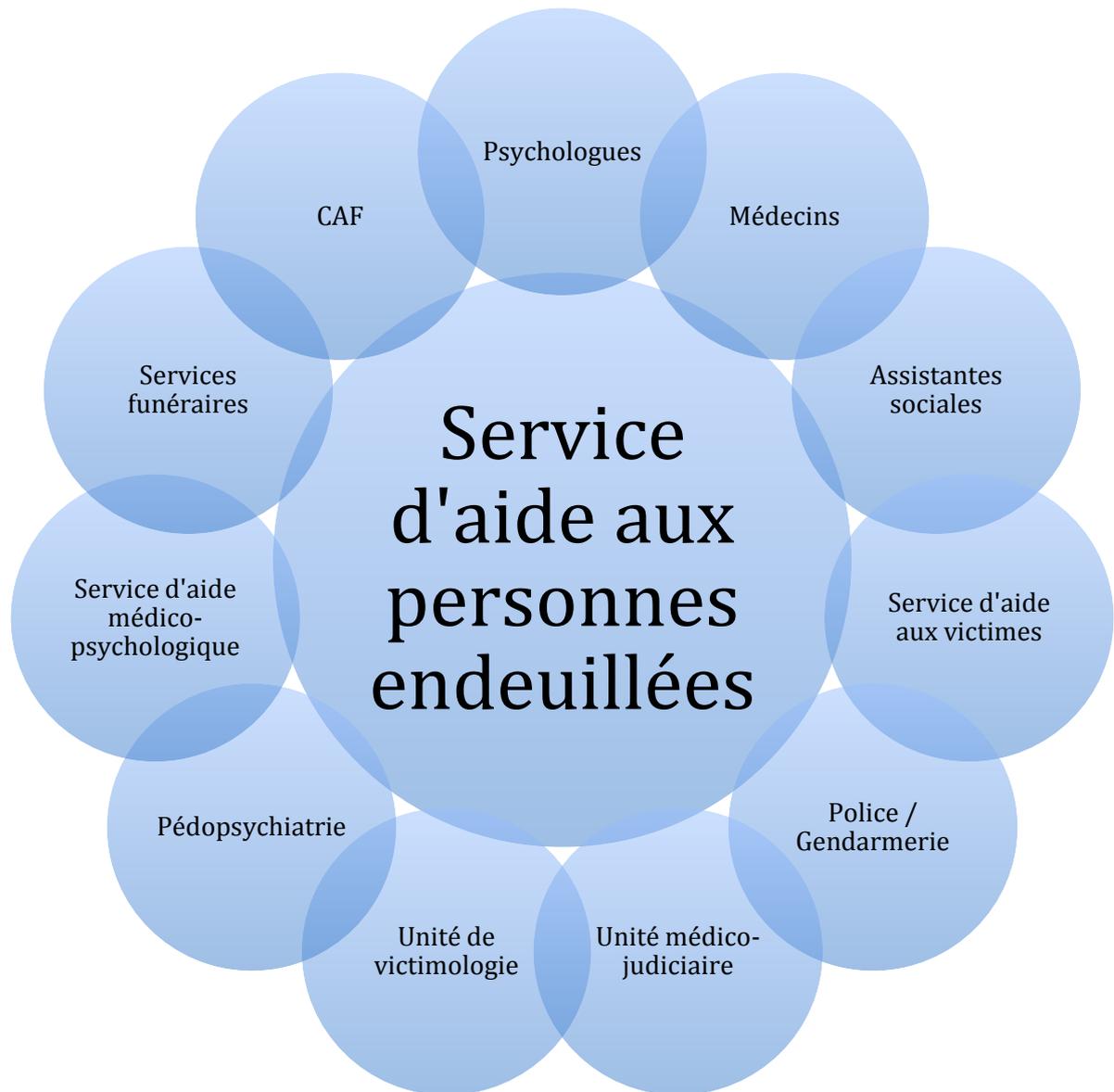
Il est prévu une organisation d'une permanence par les deux intervenants pour répondre aux demandes du service médico-judiciaire.

## Le deuil en milieu hospitalier

Type de mort	Définition	Conséquences
<b>Mort Naturelle</b>	Décès consécutif à une pathologie ou au vieillissement de l'individu	Le deuil est accompagné au sein du centre hospitalier par le personnel soignant, psychologue, travailleur social. Les soignants connaissent ce type de deuil.
<b>Mort Brutale</b>	Décès inopiné, inattendu, soit dans un contexte de maladie, accidentel ou intensionnel	Le deuil est accompagné par le personnel de soin. Deuil traumatique Deuil difficile Suicide
<b>Mort Inattendue du Nourrisson</b>	Décès inattendu d'un enfant de moins de 2 ans Dans le cadre du protocole HAS, ce type de décès est pris en charge par le service de pédiatrie du CH de Bayonne	Deuil traumatique Prise par psychologue du service de pédiatrie Deuil difficile Contexte médico-légal dans certaines situations
<b>Mort dans la cadre d'une procédure médico-légal</b>	Décès suspect ou les autorités judiciaires demande des examens pour lever le doute sur l'intervention d'un tiers Décès inattendu, traumatique et souvent difficile	Problème avec la procédure médico judiciaire inconnue des familles. Deuil Traumatique Si homicide ou accident, procédure judiciaire

Le Centre Hospitalier prend en charge tout les types de décès

Pourquoi coordonner :



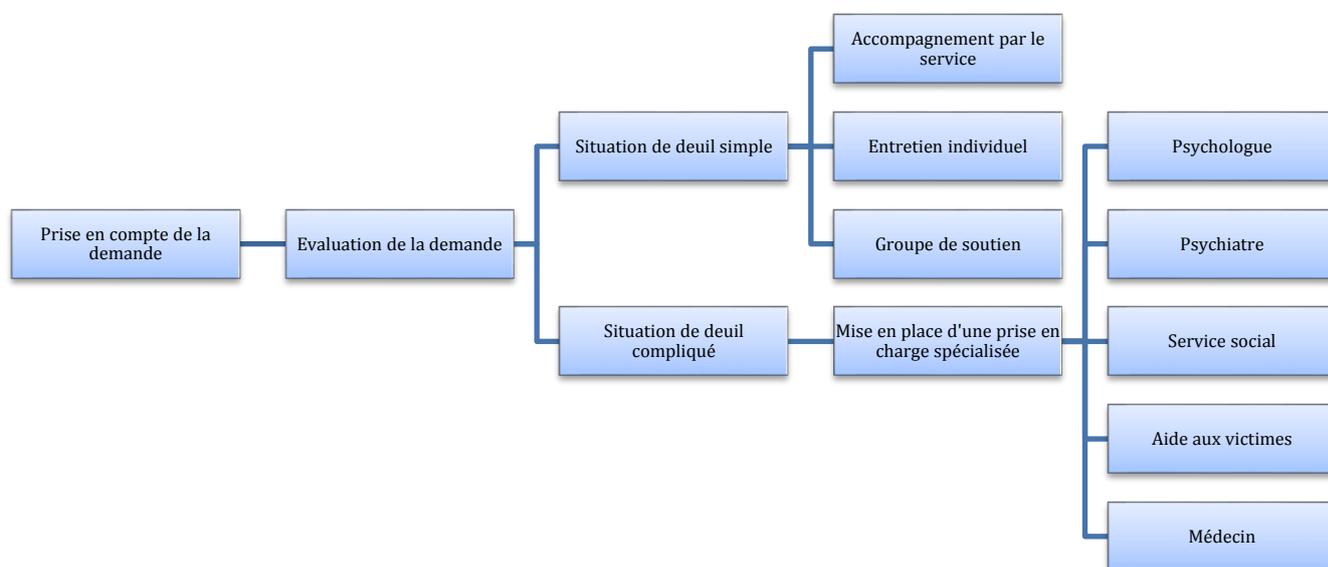
*Voici une cartographie des liens possibles avec un service de coordination de l'aide aux personnes endeuillées*

Les besoins des personnes endeuillées peuvent être multiples. Une coordination permet aux familles d'éviter de raconter leurs histoires à de multiples interlocuteurs et de suivre une famille en partenariats multidisciplinaires.

Le service d'aide aux personnes endeuillées de Bayonne, assure depuis quelques années une coordination de l'offre de soutien pour les personnes endeuillées.

Nous avons mis en place un réseau officieux ; la création de cette convention permettra d'officialiser cette offre de service et la mise en place d'un réseau.

## Démarche de la coordination du réseau d'aide aux personnes endeuillées : Décès hospitalier



### 1 Prise en compte de la demande :

Un professionnel demande la prise en charge de la famille en accord avec elle.

### 2 Evaluation de la demande :

Cette démarche permet de préciser la demande de la famille et de déterminer le mode de prise en charge le mieux adapter :

Au cours de cette évaluation, l'intervenant écoute la famille, évalue les ressources et décide avec accord de la famille une démarche d'accompagnement.

Dans le cadre de l'unité médico judiciaire, la personne touchée par le deuil vit une situation de crise.

L'intervention doit permettre de créer une alliance avec la personne au travers de la bienveillance et de l'écoute.

Cette démarche d'intervention de crise de premier niveau n'est pas nécessairement pratiquée par un professionnel du soins, mais par une personne formée en gestion de crise.

Cette démarche doit :

<b>Rapide</b>	Elle doit avoir lieu peu de temps après l'événement. L'intervention doit avoir lieu dans les heures ou les jours qui suivent. Le cadre doit être souple
<b>Brève</b>	L'intervention se centre sur le problème actuelle. Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>retrouver un certain contrôle de la situation</li> <li>donner de l'espoir</li> </ul> Cette approche peut être suivi par un travail thérapeutique
<b>Potentiellement directive</b>	Cette approche vise à établir un lien de confiance. La personne en crise doit se sentir accepté, comprise et accueillie.

### La démarche S.A.G.E:

La crise n'affecte pas les individus de la même façon, il doit s'adapter.

Les compétences de l'intervenant peuvent être résumer sous l'acronyme SAGE :

- **s**outenant
- **a**ncrant
- **g**uidant
- **e**ncourageant

<b>A</b> pporter son Soutien	Environnement calme et sécurisant Espace confidentiel, offrir du café... Laisser la personne exprimer ses émotions. La présence physique de l'intervenant qui est rassurante et contenante.
Être un <b>A</b> ncrage	Capacité d'être un pilier pour l'individu. S'assurer que la personne est en sécurité et savoir être réconfortant en période de grande tension ou d'agitation.
Être un <b>G</b> uide	Rôle d'informateur. Une fois le soutien émotionnel et le sentiment de sécurité rétablis, il s'agit d'apporter de l'information ou aider à chercher des relais et répondre à ses questions.
Être <b>E</b> ncourageant	Aider la personne a trouvé un contrôle de la situation, amorcer des pistes de résolution des problème.

**Trois objectifs de cette intervention de premier niveau :**

<b>Alliance</b>	Créer une alliance, être un interlocuteur de confiance, être autorisé à apporter son soutien.
<b>Protection</b>	Protéger et réduire le risque auquel la personne peut être exposée ou exposer d'autrui. Penser au risque légal.
<b>Identification</b>	Identifier les besoins prioritaires. Organiser et mettre en lien des ressources disponibles.

**APEM**

Création d'une <b>Alliance</b> avec la personne	Laisser parler, écouter Cadre rassurant tant sur le plan physique que psychologique Écoute, reformulation, entretien sous forme de questions ouvertes
Définition du <b>Problème</b>	Origine de la crise. Les conséquences comportementales, émotionnelles et cognitives.
Exploration des solutions possibles et des ressources	Cette exploration est faite en co-construction avec la personne. Trouver les ressources internes et externes de l'individu.
<b>Mise en action</b>	Cette mise en action doit le focaliser sur le problème le plus urgent. Cette phase doit être pragmatique et orientée en action. L'intervenant doit aider l'individu à formuler un plan d'action, le mettre en œuvre et agir comme un facilitateur L'intervenant doit s'assurer que le plan d'action est suivi et au besoin réévaluer avec la personne.

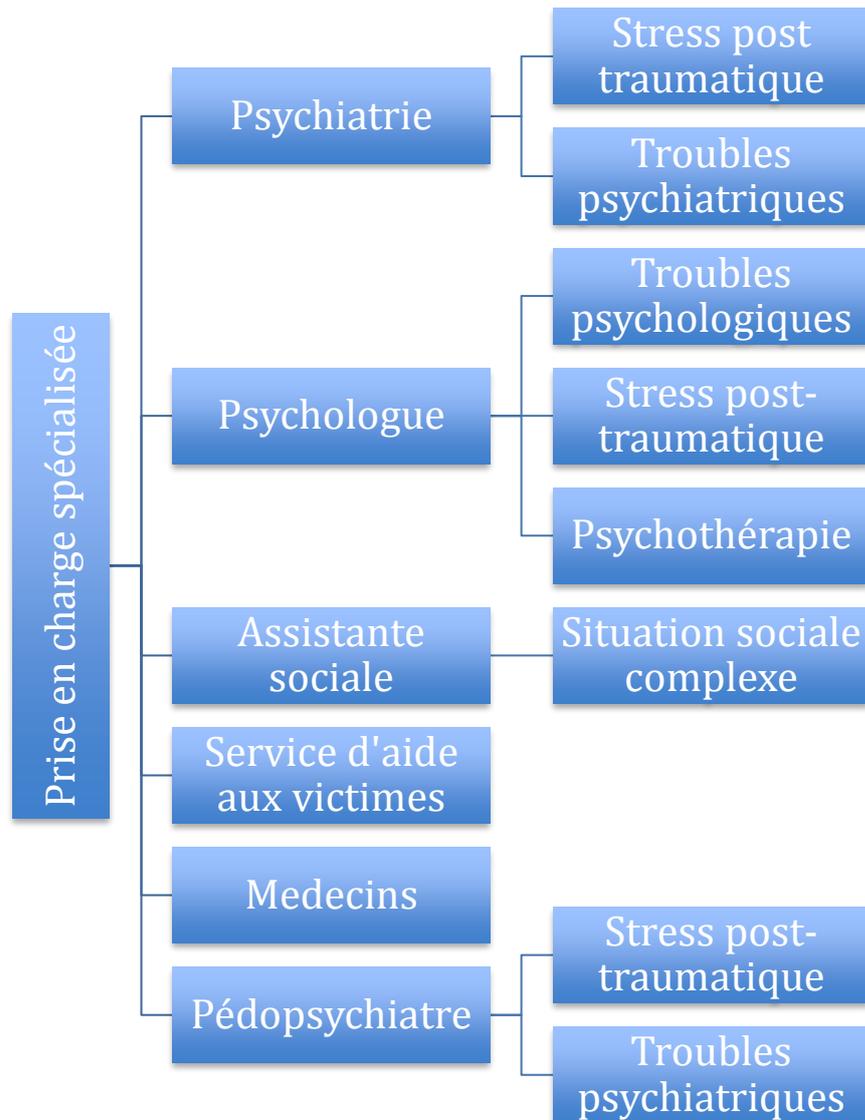
**3 Cette démarche est divisée en deux solutions :**

- **Un accompagnement simple** : accompagnement sans difficulté majeur du point de vue psychiatrique, psychologique, social.  
La famille a la possibilité d'être accompagnée par les intervenants du service d'aide aux personnes endeuillées, sur la base de la relation d'aide, sans psychothérapie.
- **Une prise en charge spécialisée** : cette prise en charge est demandée dans le cadre de deuil particulièrement compliqué, nécessitant les services de personnes spécialisées.  
On trouve principalement :

<b>Deuils traumatiques</b>	Personnes endeuillées victimes du syndrome de stress post-traumatique
<b>Deuils pathologiques</b>	Personnes endeuillées souffrant d'une pathologie psychiatrique ou décompensant une pathologie suite au décès d'un proche
<b>Deuils mettant en jeu des problèmes sociaux</b>	Personnes endeuillées dont le décès entraîne des conséquences matérielles ou économiques

Dans cette prise en charge spécialisée, le service est identifié comme une source de coordination entre les différents professionnels.

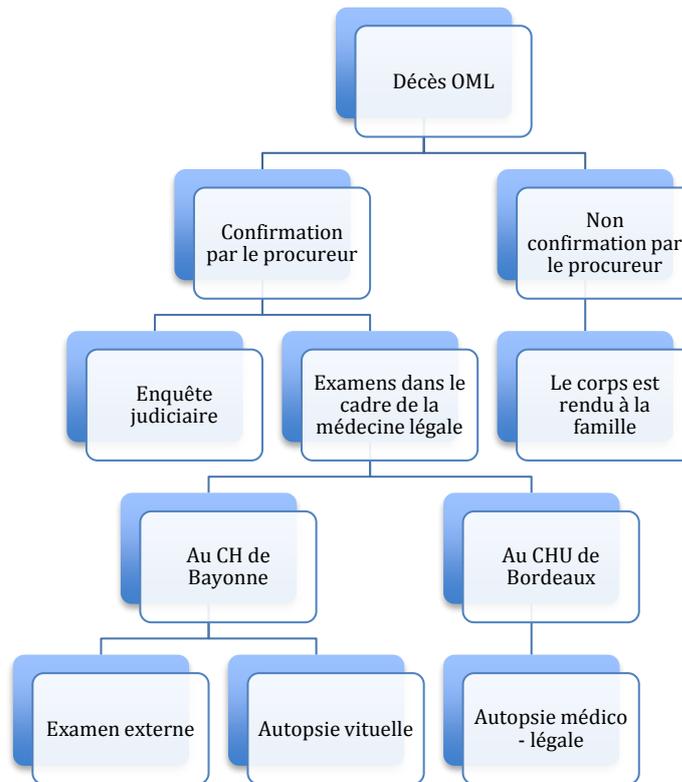
Chaque intervenant assure sa propre prise en charge et des réunions de coordinations peuvent être organisées pour discuter et échanger autour d'une situation.



### Démarche de la coordination dans le cadre des décès avec obstacles médico-légal :

Pour comprendre la particularité de ce type de décès, il convient de comprendre quelques notions en terme de terminologie.

Le décès avec un obstacle médico – légal entraine une démarche :



Cette démarche entraîne pendant un certain temps une dépossession du corps pendant les démarches médicaux judiciaires.

Cette démarche est difficile à accepter pour les familles endeuillées, en plus de la douleur liée au deuil, s'ajoute une double peine.

La mise en place d'un réseau spécialisé permettra aux familles d'avoir des informations de la procédure, de verbaliser les émotions suite au décès au drame, d'avoir des informations sur la procédure médico-judiciaire.

Bien évidemment, le service ne donnera pas d'information relative à l'enquête de police ou de gendarmerie.

Cette démarche pourra être expliquée conjointement avec le service d'aide aux victimes par exemple.

La prise en charge des personnes endeuillées ne doit pas devenir systématique. Cette approche de soutien et d'accompagnement est proposée aux personnes vivant une situation relativement compliquée tant sur le plan de la perte (enfant, conjoint...) que sur le plan des circonstances (suicide, enquête judiciaire, homicide...).

La double ambition de ce projet est de créer enfin une coordination autour de la prise en charge des personnes endeuillées avec professionnels de différents secteurs et de faire reconnaître la problématique de deuil comme un problème de santé publique.

Le projet s'inscrit dans une démarche préventive de santé mentale et de prévention contre le suicide.

Une détection précoce des personnes ayant une souffrance psychique importante, permettra à terme de limiter l'impact économique sur la société.

Cette démarche s'inscrit dans les différents plans gouvernementaux et recommandations des sociétés savantes :

- Le plan 'la mort et l'hôpital »
- Le plan national de prévention contre le suicide
- Le PRS de ARS Nouvelle-Aquitaine

A l'heure où des personnes se forment en clinique de deuil, ils proposent des consultations à titre libérales. Le service de l'association Vivre Son Deuil Aquitaine s'inscrit dans une démarche de proposer des prestations accessibles à tout citoyen sans condition de ressources et comme un problème de santé publique.

Le deuil n'est pas question individuelle mais une question collective.

De plus, la place du bénévolat est remise en question. Notre société impose de plus en plus de compétences techniques et humaines que le bénévole ne peut assumer par manque de temps et de formation.

Nous avons choisi de continuer à intégrer des bénévoles dans notre structure pour l'animation des groupes de soutien, de week end de répit et l'organisation des diverses activités.

Cependant il est justifiable de créer des emplois pour assurer l'accompagnement quotidien des familles, la coordination, la mise en place des projets de service et rendre pérenne l'action de l'association auprès du grand public.